

**Financial Services
Commission
of Ontario**

Licensing and Market Conduct Division
5160 Yonge Street, 4th Floor
Box 85
Toronto ON M2N 6L9
Telephone: (416)590-7568
Facsimile: (416)226-7838
Toll Free: 1-800-668-0128 ext. 7568

**Commission des
services financiers
de l'Ontario**

Division de la délivrance des permis
et de la surveillance des pratiques de l'industrie
5160, rue Yonge, 4^e étage, C.P. 85
Toronto ON M2N 6L9
Téléphone : 416 590-7568
Télécopieur : 416 226-7838
Sans frais : 1 800 668-0128, poste 7568



Le 21 décembre 2012

Objet : Déclaration annuelle 2012

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de la surveillance par la Commission des services financiers de l'Ontario (CSFO) des compagnies d'assurance constituées en personne morale en Ontario, nous exigeons de toutes les compagnies d'assurances titulaires d'un permis qu'elles nous fournissent, sauf indication contraire, les documents décrits ci-après :

Plan d'activités

Nous vous demandons de présenter un plan d'activités de la compagnie pour l'année 2013. Ce plan doit comprendre au minimum une prévision, pour l'ensemble de l'année, de l'état des résultats, du bilan et du test du capital minimal à la fin de 2013. Le plan devrait être suffisamment détaillé pour nous permettre de suivre les progrès de votre compagnie par rapport à ses indicateurs de rendement clés à la fin de chaque trimestre, ou même chaque mois si cela est possible, et d'évaluer l'importance de toute variation constatée dans le trimestre en question ou depuis le début de l'exercice. Veuillez inclure une explication des plans d'action qui, selon vous, nous aidera à mieux comprendre vos plans pour l'année.

Si vous ne nous avez pas encore transmis votre plan d'activités pour 2013, nous vous prions de le faire d'ici le 28 février 2013.

Examens dynamiques de suffisance du capital (EDSC)

Nous exigeons que toutes les compagnies constituées en personne morale en Ontario (autres que les sociétés fraternelles, les bourses d'assurance réciproque et les assureurs membres du Fonds mutuel d'assurance-incendie) présentent un rapport d'EDSC à la CSFO au plus tard le 30 septembre 2013. Veuillez présenter deux copies du rapport.

.../2

Étant donné que le processus d'EDSC comprend une projection de l'évolution des conditions financières selon plusieurs scénarios, nous nous attendons à ce que le conseil d'administration et la haute direction de la compagnie examinent et évaluent avec l'actuaire désigné les risques importants et les répercussions du plan d'activités sur le capital, et qu'ils prennent les mesures qui s'imposent. Le rapport d'EDSC doit être préparé conformément à la norme de pratique de l'Institut canadien des actuaires et signé par l'actuaire désigné.

Veillez consulter les lignes directrices suivantes publiées par le BSFI et prendre note de la position de la CSFO sur les questions respectives :

Révisions pour 2013 de la Ligne directrice *Test du capital minimal* (TCM) à l'intention des sociétés d'assurance multirisque

Pour que le test du capital minimal des sociétés d'assurance multirisque soit davantage axé sur le risque et pour accroître l'uniformité avec les exigences en matière de capital applicables aux autres secteurs financiers, la CSFO adopte la nouvelle ligne directrice publiée par le BSFI en novembre 2012. La Ligne directrice A, *Test du capital minimal*, qui entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2013, est accessible sur le site Web du BSFI. http://www.osfi-bsif.gc.ca/app/DocRepository/1/fra/directrices/fonds/directrices/mct2013_f.pdf

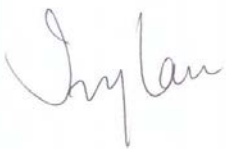
Ligne directrice 2013 intitulée *Montant minimal permanent requis pour le capital et l'excédent (MMPRCE) des sociétés d'assurance-vie*

La CSFO adopte la Ligne directrice intitulée *Montant minimal permanent requis pour le capital et l'excédent (MMPRCE) des sociétés d'assurance-vie*, qui a été publiée par le BSFI en décembre 2012. La version provisoire, qui entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2013, est accessible sur le site Web du BSFI. http://www.osfi-bsif.gc.ca/osfi/index_f.aspx?ArticleID=5246

Nous attendons avec intérêt de recevoir l'information demandée au plus tard à la date indiquée pour chaque point précité.

Meilleures salutations.

La chef intérimaire,
Unité des services de soutien opérationnel
Division de la délivrance des permis et de la surveillance des pratiques de l'industrie



Ivy Lau